



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

---

# VILLE DE VINCENNES

---

DÉPARTEMENT  
DU VAL-DE-MARNE

---

Extrait du Registre des Décisions  
du Maire

---

**OBJET : MARCHÉ RELATIF A L'UTILISATION,  
L'ASSISTANCE ET LA MAINTENANCE DES  
PROGICIENS BUSINESS GEOGRAFIC**

**DÉCISION N° DM-21-448  
EN DATE DU 23 DECEMBRE 2021**

**VU** le Code général des collectivités territoriales ;

**VU** le Code de la commande publique ;

**VU** la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

**VU** l'arrêté n° A-20-494 en date du 2 juin 2020, portant délégation de fonction à Madame Alida VALVERDE adjointe au Maire ;

**CONSIDÉRANT** que le marché relatif à l'utilisation, l'assistance et la maintenance des progiciels BUSINESS GEOGRAFIC arrive à échéance au 31 décembre 2021 ;

**CONSIDÉRANT** qu'il est nécessaire de poursuivre la maintenance des progiciels BUSINESS GEOGRAFIC;

## D É C I D E

**DE SIGNER** avec la société CIRIL GROUP – 49 avenue Albert Einstein – 69603 VILLEURBANNE CEDEX, représentée par Amael GRIVEL en qualité de président, un marché relatif à l'utilisation, l'assistance et la maintenance des progiciels BUSINESS GEOGRAFIC.

La validité de ce marché est à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 31 décembre 2022 et est reconductible de façon tacite 3 fois pour une période d'un, pour se terminer le 31 décembre 2025.

Le montant annuel de la maintenance s'élève à 5 003.00 € HT (Cinq mille trois euros HT).

**DE FAIRE FACE** à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,  
L'Adjointe au maire chargée de l'administration  
générale et de l'open data,

**Signé**

**Alida VALVERDE**

Accusé Réception en Préfecture : 094-219400801-20211223-lmc1H9188H1-AR Date de réception en Préfecture : 23/12/2021 Date de Publication : 23/12/2021
---